

Appel à candidatures – bourses de master et contrats doctoraux en études sur l'islam

La **Fondation de l'Islam de France** met en place, en partenariat avec le **Groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient et mondes musulmans**, créé en 2013 par le CNRS et 22 universités et établissements français d'enseignement et de recherche, un **programme de soutien à la formation et la recherche sur l'islam** au sein des universités et des centres de recherche publics français.

La Fondation de l'Islam de France assurera dans ce cadre à partir de la rentrée le financement de :

- deux contrats doctoraux pour une durée de trois ans chacun, entre 2018 et 2021, selon le cadre fixé par l'arrêté du 25 mai 2016 relatif au doctorat.
- deux bourses de master 2, d'un montant de 10 000 euros chacune, pour l'année universitaire 2018-2019.

Date limite de réponse à l'appel : 7 octobre 2018, minuit.

Aucun dossier reçu hors-délai ou incomplet ne pourra être accepté.

Pour toute demande d'information : islamologie.gis@gmail.com

Domaines couverts

Sont concernées par cet appel les recherches relevant des domaines suivants :

- L'islamologie, entendue comme **étude des formes de croyance et des systèmes de pensée de l'islam, passé et présent**, tels qu'ils peuvent être abordés par les sciences humaines et sociales. Elle inclut notamment l'étude scientifique du corpus coranique, des textes relevant de l'exégèse musulmane, du droit musulman (*fiqh*) et des fondements du droit (*usûl al-fiqh*), des corpus de *hadîth*, des oeuvres théologiques, mystiques et tout type de texte religieux musulman ancien ou moderne. Les études sur la pensée islamique contemporaine seront tout particulièrement encouragées.
- L'étude de **l'islam et des musulmans en France** (y compris Outre-mer) **et en Europe aujourd'hui** selon les approches et méthodes des sciences sociales.

Critères de sélection

Le jury chargé de l'attribution de ces financements sera composé de personnalités scientifiques, reconnues pour leurs compétences dans les domaines couverts par l'appel, désignées par la

Fondation de l'Islam de France et le GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. Il procédera à l'attribution des contrats et bourses après examen des candidatures selon une grille d'évaluation tenant compte du parcours antérieur du candidat et de ses résultats en master, des aptitudes à mener à bien un travail de recherche au long cours, et de la qualité, de l'originalité et de la pertinence du projet proposé au regard des priorités de recherche dans les deux domaines concernés.

Conditions spécifiques pour les contrats doctoraux

- Les étudiants doivent être inscrits en 1^{ère} année de thèse dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur public français au cours de l'année 2018-2019, ou disposer d'une attestation d'acceptation par leur école doctorale pour l'année 2018-2019
- Ils doivent avoir obtenu la mention Très bien (minimum 16/20) à l'issue de leur master 2.
- Ils doivent s'engager à rédiger leur thèse de doctorat en français.

Les candidats devront constituer un **dossier** composé de :

- le formulaire de candidature complété
- la présentation du projet de thèse (5 à 10 pages) comprenant notamment une présentation du cadre et du contexte de la recherche, des problématiques abordées, de la méthodologie et des corpus ou données mobilisées, du calendrier envisagé.
- le curriculum vitae
- une lettre de recommandation du directeur de thèse
- une seconde lettre de recommandation émanant d'un chercheur ou enseignant chercheur
- Attestation/relevé de notes de Master 2 et/ou PV de soutenance
- Attestation d'inscription en première année de thèse dans une université française ; ou attestation d'acceptation de l'école doctorale pour l'année 2018-2019.
- un travail de recherche déjà réalisé (mémoire de M2 ou article)

Les pièces du dossier doivent être **assemblées en un seul document pdf** à envoyer à l'adresse suivante : islamologie.gis@gmail.com avant le **dimanche 7 octobre minuit**

La sélection des bénéficiaires de contrats doctoraux aura lieu en deux phases selon les procédures ordinairement suivies pour l'attribution de tels contrats :

- une phase d'**admissibilité** sur examen des dossiers écrits de candidatures
- une phase **d'admission** au cours de laquelle les candidats seront auditionnés par le jury au siège de la Fondation de l'Islam de France le 18 octobre 2018 (10 minutes de présentation du projet de thèse et 10 minutes de questions). Seuls seront auditionnés les candidats retenus à l'issue de la première phase.

Les résultats seront publiés à partir du 22 octobre 2018.

Conditions spécifiques pour les bourses de master

- Les étudiants doivent être inscrits en 2^e année de master dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur public français au cours de l'année 2018-2019,
- Ils doivent avoir obtenu une moyenne minimum de 16/20 à l'issue de leur 1^{ère} année de master.
- Ils doivent s'engager à rédiger leur mémoire de master en français.

Les candidats devront constituer un **dossier** composé de :

- le formulaire de candidature complété
- la présentation du projet de master 2 (2 à 5 pages)
- le CV
- les relevés de notes de Master 1 et de licence
- une lettre de recommandation du directeur de recherche
- une seconde lettre de recommandation émanant d'un chercheur ou enseignant-chercheur.

Les pièces du dossier doivent être **assemblées en un seul document pdf** à envoyer à l'adresse suivante : islamologie.gis@gmail.com avant **le dimanche 7 octobre minuit**.

La sélection des bénéficiaires de bourses de master s'effectuera en une seule phase, à partir du dossier de candidature écrit.